Administration Communale d'AWANS
Rue des Ecoles 4
4340 AWANS
Email : recfin@awans.be

DECLARATION
TAXE COMMUNALE SUR LES PANNEAUX D'AFFICHAGE FIXES

Sont visés, les éléments suivants :
a) tout panneau en quelque matériau que ce soit destiné à recevoir de la publicité par collage, agrafage, peinture, impression ou par tout autre moyen ;
b) tout dispositif en quelque matériau que ce soit destiné à recevoir de la publicité par collage, agrafage, peinture, insertion, intercalation, impression ou par tout autre moyen ;
c) tout support autre qu'un panneau publicitaire (mur, vitrine, clôture, colonne, etc. ou partie) employé dans le but de recevoir de la publicité ;
d) les affiches en métal léger ou en PVC ne nécessitant aucun support ;
e) tout écran, (toute technologie confondue, c.-à-d., cristaux liquides, diodes, électrodes luminescentes, plasma, …) diffusant des messages publicitaires.

Nous avons l'honneur de vous adresser la présente déclaration que nous vous prions de nous renvoyer, dûment complétée et signée, dans les **dix jours ouvrables**.

IMPORTANT : Le contribuable est tenu de faire une déclaration à l'Administration Communale, contenant tous les renseignements nécessaires à la taxation. A défaut de déclaration, l'imposition d'office se fera sur base des renseignements en notre possession (concernant les panneaux d'affichage fixes présents sur le territoire d'**AWANS**). Le montant est alors majoré conformément aux dispositions de l'article 9 du règlement-taxe.

NOM ET/OU DENOMINATION : ……

Numéro BCE ou TVA : ……...

Adresse de taxation : ……

Adresse courrier (si différente) **:** ……..

Nom, prénom et fonction du déclarant : ……

Veuillez indiquer ci-dessous TOUS les lieux avec précision de l'installation des panneaux d'affichage fixes, sur le territoire d'AWANS, ainsi que leurs dimensions (éventuellement, l'identité du propriétaire du bien où est situé le panneau).		
Lieu d'installation et date de placement	Hauteur en m	Longueur en m
DATE DE PLACEMENT : ……		

Certifié exact, le ……
Valable jusqu'à révocation

SIGNATURE et SCEAU DE L'ENTREPRISE

Le règlement-taxe est consultable à l'adresse suivante : http://www.awans.be/commune/taxes-reglement